

Les mesures d'aide et les conséquences sont déterminées en fonction de la gravité, de l'intensité et des effets des gestes posés, allant des interventions universelles aux interventions dirigées.

Mesures d'aide et de soutien pour prévenir les actes de violence et d'intimidation

Conséquences et sanctions suite à un acte de violence ou d'intimidation

Note: Les interventions nommées dans les niveaux inférieurs (universel, ciblé) s'appliquent également aux niveaux supérieurs (ciblé, dirigé).

Niveau 3: Dirigé
Niveau 2: Ciblé
Niveau 1: Universel

Mesures curatives:
Collaboration avec des partenaires externes (CIUSSS...) pour l'intervention
Plan de service individualisé (au besoin)
Plainte policière (au besoin)
Référence en classe spécialisée
Expulsion
Suspension interne ou externe avec protocole de réintégration
Intensification des mesures d'acquisition des compétences

Expulsion (changement d'école)
Classe spéciale
Suspension à l'externe (à la maison)
Mise en œuvre des protocoles en situation de crise, mesure d'urgence et mesures contraignantes
Plainte policière

Intervention dirigée:
Lors d'actes récurrents ou sévères de violence ou d'intimidation

Prévention dirigée

Mesures de prévention spécifique
Soutien de la commission scolaire
Évaluation par des professionnels (selon le besoin)
Enseignement ciblé des habiletés sociales (sous-groupe)
Plan d'intervention
Contrat de comportement
Collaboration avec des partenaires (CIUSS) en prévention

Suspension à l'interne
Interdiction de contact avec l'élève victime
Rencontre avec les parents
Activité réflexive/informative sur l'heure du dîner pour les élèves qui ont trois billets d'arrêt
Récréations supervisées (à l'intérieur ou à l'extérieur)
Rencontre avec la psychoéducatrice suite à un acte de violence (victime, agresseur et témoin)

Intervention ciblée

Prévention ciblée

Mesures de prévention générale:
(centrées sur la prévention de la violence, s'adressent à l'ensemble des élèves)
Ateliers sur la violence et l'intimidation (victimes, agresseurs, témoins) auprès des parents, du personnel scolaire et des élèves : « Non à l'intimidation », « gang de choix », ...
Passeport
Explication du processus de dénonciation

Communication avec les parents
Excuses et gestes réparateurs
Billet d'arrêt (fiche de réflexion)
Signature au passeport
Récréations velcros
Échange d'information avec le titulaire
Confiscation d'objet
Enseignement du comportement attendu
Intervention par les membres du personnel pour mettre fin au comportement inadéquat

Intervention universelle:
Interventions immédiates applicables lors d'un manquement majeur

Mesures de prévention fondamentale:
(qui veillent au bien-être des élèves, sans parler directement de violence)
Selon les niveaux: Ateliers de prévention animés par les partenaires (policière-éducatrice, maison des jeunes, Club de filles de la YWCA, WIXX)
En classe, selon les enseignants: Philosophie pour enfant; Conseil de coopération; Méditation
Cours d'école: Comptoir sportif; Comité de gestion de la cour d'école; Bretelles de surveillance; Aménagement de la cour (ballon-poire)
Implication des élèves: Médiateurs; Brigade scolaire; Conseil de vie des élèves
Pour tous: Encadrement par privilèges; Mois thématiques (culture, nutrition, ...)
Ateliers « Vers le Pacifique » ou « Fluppy » (résolution de conflits, empathie, sentiment)
Activités de valorisation: Coups de cœur de la semaine; Gala méritas; Passeport parfait du mois
Activités parascolaires: cheerleading, cours de guitare, orchestre, ..
Passation du questionnaire du climat socio-éducatif (QES) aux 2 ans

Documents de référence:
Règles de conduite de l'école et du service de garde
Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire
Politique EHDA
Loi sur l'Instruction Publique
Politique concernant la violence et l'intimidation à l'école
Mesures d'urgence et mesures contraignantes

Prévention fondamentale et générale